



**Comité de Direction**  
**du mercredi 23 avril 2025**  
**à 19h00**

Membres présents :

Mmes C. GILLES – P. SERFATY

Mrs S. HAMON – M. LENEVEU - D. ROUXELIN – M. JOURDAN – G. DORIZON – JC. NEEL - A. LEFEVRE – P. LAISNEY – D. CULLERON – F. BRAULT

J. LUCAS (en visio)

Membres excusés :

Mmes C. MARIETTE - L. LEVAYER

Mrs K. LAVARDE – J. CHENEL – B. BAHU – F. PAING

Invité :

R. GUILBERT (président de la commission de surveillance des opérations électorales)

## Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 04 mars 2025
2. Condoléances, remerciements, félicitations, informations diverses
3. Point financier – M. LENEVEU
4. Point des formations – JC. NEEL
5. Point du football féminin – D. ROUXELIN
6. Commission Evènementielle – M. JOURDAN
7. Révision des statuts du District de Football de la Manche – R. GUILBERT / D. ROUXELIN
8. Point des activités du Pôle technique – G. DORIZON
9. Informations Assemblées générales : JC. NEEL / D. ROUXELIN
10. Informations du Président – S. HAMON
11. Questions diverses (tour de table)
12. Clôture par le Président

## Ouverture de la réunion : S. HAMON

Le président ouvre la séance.

## Approbation du procès-verbal de la réunion du 04 mars 2025 : S. HAMON

Le Procès-Verbal de la réunion du comité de direction du 04 mars 2025 est approuvé par la majorité des membres présents, 11 voix pour et 1 abstention.

G. DORIZON rappelle que l'ensemble des membres du comité de direction et membres de commission se doivent de conserver un droit de réserve et de respecter la charte des élus.

## Condoléances, remerciements, félicitations, informations diverses : S. HAMON

### ❖ Condoléances :

Le président présente les condoléances du District aux familles de Mr Dario ZANELLO, ancien joueur de TESSY MOYON SPORTS et partenaire du club, à l'US LESSAY et à la famille de Hélène LORET, à la famille de Dominique PORQUET, ancien joueur et dirigeant de l'ES TIREPIED.

### ❖ Remerciements :

S. HAMON remercie les clubs qui nous ont reçu lors des réunions de secteurs pour leur accueil, FC B2S – US PONTORSON – ES MARIGNY LOZON) ainsi que le FC ST LO MANCHE pour son accueil lors des finales U13 PITCH.

### ❖ Félicitations :

Le président adresse ses félicitations aux équipes de l'US ARANCHES, du FC ST LO, de l'AS CHERBOURG, de l'US GRANVILLE, du FC B2S et de l'entente AGNEAUX/LA BARRE DE SEMILLY pour leur qualification aux finales régionales U13 PITCH ainsi qu'aux clubs ayant participé aux finales régionales de Futsal.

S. HAMON propose que les coupes de la Manche 2026 soient confiées au club de l'ES POINTE HAGUE, à l'unanimité les élus donnent leur accord.

## Point financier – M. LENEVEU

Le trésorier général fait un point sur la situation financière du District. Notre politique de rigueur et de maîtrise des charges reste une priorité ainsi qu'un respect des budgets prévisionnels établis.



S. HAMON et M. LENEVEU rappellent qu'il est indispensable de respecter le processus de fonctionnement pour les demandes de devis et l'engagement des dépenses. Les élus du district (membres du CODIR ou responsables de commissions) qui souhaitent obtenir des renseignements sur la situation comptable du District ou des clubs, doivent obligatoirement faire une demande spécifique par mail auprès du président ou du trésorier.

Le trésorier général exprime son inquiétude devant le montant élevé des sommes dues par les clubs et non réglées, ce qui devient récurrent pour certains. La somme globale s'élève à plus de 85 000 euros. M. LENEVEU précise que les règlements échelonnés sont possibles si les clubs le sollicitent. Les demandes des clubs devront être effectuées auprès du Président et/ou du trésorier par mail, avec copie à Claire ([comptabilite@manche.fff.fr](mailto:comptabilite@manche.fff.fr)). Le trésorier précise que le District se réserve le droit, comme le stipule la réglementation, le cas échéant de bloquer les licences.

### Point des formations – JC. NEEL

Le secrétaire général en l'absence de la vice-présidente C. MARIETTE, précise que la commission formation des dirigeants met en place un plan de formation pour la fin de saison : réunion des dirigeants responsables de communication des clubs – réunions FMI avant la reprise de la saison. Ces réunions seront organisées par la commission formation (S. LEJEUNE) et le vice-président (D. ROUXELIN) devant l'importance de la mise en place de la nouvelle version FMI qui demandera la participation de tous les clubs.

Il précise que la commission formation s'impliquera dans l'organisation des réunions « les gestes qui sauvent » organisées avec les sapeurs-pompiers. Le district priorisant cette importante formation qui concerne tous les clubs de la Manche et répondent à leurs attentes.

JC. NEEL rappelle que toute demande de stage au sein de l'entité doit être avalisée par le président.

### Point du football féminin – D. ROUXELIN

Le vice-président en l'absence du président de la commission féminine K. LAVARDE fait le point de l'activité de la commission. Il regrette que la réunion du groupe de travail de la ligue « obligations féminines » est été annulée et remplacée par des propositions faites par courriel, éloignées des engagements antérieurs. La Manche effectuera une proposition avec la suppression pure et simple des obligations féminines pour les clubs.

Il précise que la journée festive pour les féminines est prévue le 01<sup>er</sup> juin 2025 sur les installations sportives du club de CONDÉ SPORTS. Un programme varié et ludique sera proposé : foot à 8, initiation au langage des signes, arbitrage, dirigeant. Toutes les licenciées sont conviées et peuvent initier une non licenciée pour découvrir la pratique du football. La commission compte sur la mobilisation de toutes (joueuses, dirigeantes, éducatrices, arbitres) pour réussir cette journée 100% féminine.



D. ROUXELIN rappelle que la réunion de fin de saison des féminines (sénior et jeunes) aura lieu le 17/06/2025 à 19h au District.

### **Commission Événementielle – M. JOURDAN**

Le vice-président fait le point des divers évènements à venir :

Journée festive U11 : cette journée est en préparation, les retours des bénévoles notamment de la commission des jeunes pour participer à cette journée sont, à ce jour, peu nombreux. Divers échanges ont lieu entre les élus.

Soirée de remise des trophées des champions : elle aura lieu dans la salle de THEREVAL, le jeudi 03/07/2025, dans la même configuration que la saison passée qui a satisfait les participants pour son esprit convivial. Afin de créer un évènement fédérateur, les jeunes et les seniors seront réunis ensemble sur ce même jour.

M. JOURDAN demande également aux élus du CODIR, un peu plus de réactivité pour s'inscrire au week-end du football en famille et surtout pour participer à son déroulement.

Les réunions de secteurs de la rentrée auront lieu la dernière semaine d'août et la première de septembre. Les dates et lieux sont en phase de validation.

### **Révisions des statuts du district de football de la Manche – R. GUILBERT / D. ROUXELIN**

Le Président du district accueille le président de la commission des opérations électorales et le remercie d'avoir, avec sa commission, effectué un travail de révision de nos statuts que nous n'avions pas réactualisés et corrigé depuis quelques années. S. HAMON remercie également D. ROUXELIN vice-président qui a réalisé un travail préparatoire particulièrement dense et précieux.

R. GUILBERT et D. ROUXELIN présentent aux élus présents les différents articles revus, des échanges ont lieu et toutes les propositions effectuées sont validées à l'unanimité par le comité de direction. Ces propositions seront soumises aux représentants des clubs lors de l'Assemblée générale extraordinaire de juin prochain. Un document sera adressé dans les délais réglementaires aux clubs, comme le stipule l'organisation de l'Assemblée générale extraordinaire qui précédera l'Assemblée générale ordinaire.

### **Point des activités du Pôle Technique – G. DORIZON**

Le vice-président présente le projet des U12/U13 Élite qui découle de la Fédération. Il ne concernait que 3 clubs dans la Manche. L'encadrement aura une saison pour se mettre en conformité, le BEF (Brevet d'Entraîneur de Football) sera obligatoire en 2026-2027.



G. DORIZON souhaite revenir sur les Finales Départementales U13 PITCH qui se sont déroulées à Saint-Lô, où plusieurs points sont à améliorer : (réunion de coordination, terrains, rotations et missions de chacun, arbitres, techniciens ou événementiels)  
Il demande l'acquisition de 3 bâches référencées PITCH au prochain budget, qui seront exclusivement utilisées par le district.

L'interdistrict U13 aura lieu à Chaumont en Vexin dans l'Oise, la délégation de la Manche pourra être encadrée de 2 arbitres et 6 officiels.

L'évocation de certains points réglementaires concernant la journée festive U11 s'instaure entre les élus, les présents regrettent que certains clubs privilégient la participation à des tournois au détriment des modules U11. Une longue discussion s'instaure sur les dérogations antérieures accordées et sur les demandes en cours. Le vice-président rappelle que la participation aux modules U11 est une obligation réglementaire.

Les élus évoquent la participation aux journées festives. Des demandes de clubs sont évoquées et seront étudiées par le bureau.

G. DORIZON précise que les commissions n'ont pas compétence à adresser aux clubs des questionnaires qualitatifs sans l'approbation du CODIR, celui-ci les étudiera et jugera de leur opportunité.

### **Informations Assemblées générales – JC. NEEL / D. ROUXELIN**

Le secrétaire général et le vice-président rappellent la date de nos assemblées qui auront lieu successivement le même jour, soit le 26/06/2025 à LA MEAUFFE. Nous débiterons par une assemblée générale extraordinaire et s'en suivra l'assemblée générale ordinaire habituelle.

Les divers points réglementaires, organisationnels et toutes les questions d'intendance sont évoqués avec les élus présents.

### **Informations du Président – S. HAMON**

S. HAMON rappelle certains points concernant le bon fonctionnement du district et les règles essentielles à respecter qui incombent aux élus du comité de direction et aux membres des commissions.

Le président rappelle que les tenues estampillées District ne doivent pas être portées sur les bancs si la personne y représente son club d'appartenance.

Rappel aux élus et membres de commission de s'imposer un droit de réserve, d'exclure les jugements de valeur sur les personnes, d'être solidaire des décisions des instances, des officiels et de ne pas les critiquer en public.

Il rappelle également que la structure gonflable ne doit servir qu'aux opérations du District (Foot des Plages, Foot cœur des villes, ...).



Toute commission qui se réunit doit informer le président de la date, du lieu de la réunion et joindre son ordre du jour. Un compte-rendu devra obligatoirement être réalisé dans les 10 jours et adresser à Claire DUBOSCQ ([cnicolle@manche.fff.fr](mailto:cnicolle@manche.fff.fr)) pour mise en forme réglementaire et corrections éventuelles avec copie à Kévin SAUVEY ([ksauvey@manche.fff.fr](mailto:ksauvey@manche.fff.fr)) qui sera chargé de le faire paraître sur notre site internet. En cas d'absence de Kévin, Noémie GOHIER sera chargée de la parution. Tous les documents devront être validés par le président et/ou le secrétaire général avant parution.

Rappel, pour toutes demandes de remboursement, merci d'y annoter les personnes concernées et d'y joindre obligatoirement le justificatif de paiement.

Toutes les demandes de devis doivent être adressées en copie au service comptabilité ([comptabilite@manche.fff.fr](mailto:comptabilite@manche.fff.fr)).

### Questions diverses – Tour de table

**M. JOURDAN** : Précise que le tirage au sort des coupes de la Manche aura lieu dans les locaux de notre partenaire le CREDIT AGRICOLE à l'agence d'Agneaux le 06/05/2025. Il fait part de sa participation à la réunion de ligue : groupe de travail « acomptes licences début de saison ». Nous devrions nous diriger vers une proposition telle que : 50% en septembre 2025 – 25% en décembre 2025 et 25% en mars. Nous obtiendrions une avancée significative qui éviterait aux clubs de connaître des difficultés de trésorerie.

**C. GILLES** : Rappelle que le dimanche 04 mai prochain, aura lieu le traditionnel tournoi « Les étoiles Gouvillaises » et que les élus du district sont les bienvenus.

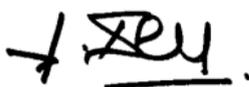
**P. LAISNEY** : S'étonne que la Coupe de la Manche séniors féminines à 8 soit la seule Coupe de la Manche séniors non couverte par l'arbitrage lors des récentes 8<sup>ème</sup> de finale.

**A. LEFEVRE** : Le président de la CDA fait part de la date de la réunion de fin de saison de la commission départementale d'arbitrage de la Manche. Celle-ci aura lieu le 16/05/2025 à 18h dans les locaux du restaurant Le Guilberville. Un repas amical sera servi à l'issue de cette réunion. Dans un souci de s'associer à notre politique de maîtrise des coûts, une participation financière sera demandée aux présents.

### Clôture de la réunion

L'ordre du jour étant épuisé, le président clôt la séance.

Le Secrétaire de séance  
Jean-Claude NÉEL



Le Président du District  
Stéphane HAMON



Prise de notes et rédactions assurées conjointement par le secrétaire général JC. NÉEL et le secrétaire général adjoint P. LAISNEY.

**PV MIS EN LIGNE LE 13/05/2025**